

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 277

Année universitaire 2016-2017

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 277 – 14 JUIN 2017

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 du 29 avril 2011 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -

Le **mercredi 14 juin 2017**, à 9h00, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 11 m8 juin 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle de cours 12.01 - bâtiment 12 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 39

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **22 membres présents ou représentés** -

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 277 :

- 1- Introduction,
- 2- Approbation du PV n°276,
- 3- Vote des projets pédagogiques - seconde vague,
- 4- Vote du règlement des examens Licence et Master,
- 5- Vote du règlement intérieur du Service d'Appui à la Pédagogie CMI,
- 6- Vote de conventions,
- 7- Vote de nouveaux parcours - FdS IAE et SNS EMA,
- 8- Présentation et vote des lettres des cadrages du Référentiel et SPS 2017-2018,
- 9- Présentation et vote du Référentiel de la Faculté des Sciences 2017-2018,
- 10- Point d'information sur les Nouveaux Coursus à l'Université - NCU -
- 11- Points divers.

Vote n° 1 : Validation du Procès-Verbal n° 276 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 15 mai 2017.

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 276 - Conseil du mercredi 15 mai 2017 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Avis sur les demandes d'éméritat de M. DUCOURNAU, M. KONCZEWICZ, M. MCKEY et M. NGUIFFO BOYOM.

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 22

Les demandes d'éméritat de M. DUCOURNAU, M. KONCZEWICZ, M. MCKEY et M. NGUIFFO BOYOM recueillent un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Vote du règlement des examens Licence et Master 2017-2018 de la Faculté des Sciences.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 22

Le règlement des examens Licence et Master 2017-2018 de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote du règlement intérieur du Service d'Appui à la Pédagogie CMI.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 23

Le règlement intérieur du Service d'Appui à la Pédagogie CMI recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention de partenariat entre :

- *L'Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier et la Faculté des Sciences de Montpellier relative à l'offre de formation, une mention « Biologie Santé », parcours « BIOTIN », Profil « Innovation en Bioproductions Santé »,*
- *L'Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier et la Faculté des Sciences de Montpellier relative aux modalités de fonctionnement du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech*
- *L'association club emploi cadres et la Faculté des Sciences de Montpellier,*
- *L'université de Fribourg - Suisse - et la Faculté des Sciences de Montpellier,*
- *L'Ecole des Mines d'Alès, l'Institut Mines-Telecom et la Faculté des Sciences de Montpellier,*
- *Les collèges Philippe Gérard, Paul Langevin, Romain Rolland, le lycée Jean Moulin et la Faculté des Sciences de Montpellier.*

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 23

L'ensemble des conventions susmentionnées recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote de la convention de partenariat entre la Société Calcaires du Biterrois et la Faculté des Sciences de Montpellier,

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 21

La convention de partenariat entre la Société Calcaires du Biterrois et la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote de la convention de partenariat entre l'Institut d'Administration des Entreprises de Montpellier et la Faculté des Sciences de Montpellier,

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 22

La convention de partenariat entre l'Institut d'Administration des Entreprises de Montpellier et la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote de la deuxième vague des projets pédagogiques 2016-2017 de la Faculté des Sciences de Montpellier,

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 23

La deuxième vague des projets pédagogiques 2016-2017 de la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la **11^{ème} SEANCE** - année universitaire 2016-2017 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11h05.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 277,
Fait à Montpellier, le 14 juin 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

**CALENDRIER DES CONSEILS
DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER
ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017**

Conseil	Date	Lieu
Conseil n° 278	Mercredi 12 juillet 2017 - 8H45	Amphi 23-01